

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 2 octobre 2009

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 140 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Olivier BLANC - Roland BLUM - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Jean-Paul MARIA-FABRI - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ - Frédéric OUNANIAN - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Tahar RAHMANI - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Jean-luc BENNAHMIAI représenté par Christophe MADROLLE - Alexandre BIZAILLON représenté par Christophe LOPEZ - Jean-Louis BONAN représenté par Jean-Paul MARIA-FABRI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Philippe CAMILLIERI représenté par Roland GIBERTI - Gérard CHENOZ représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Eric DI MECO représenté par Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON représentée par Martine GOELZER - Mourad KAHOUl représenté par Paul HUBAC - Laurent LAVIE représenté par Patricia COLIN - Christophe MASSE représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Jean-Louis MOULINS représenté par Marie-Louise LOTA - Gilles PAGLIUCA représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Alain LAURENS - Maxime TOMMASINI représenté par Mireille BALOCCO - Jocelyn ZEITOUN représenté par Antoine LORENZI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

REX 003-1560/09/CC

■ Participation au projet d'Education Citoyenne et Culturelle "Mémorial du Camp des Milles".

CABINET 09/3827/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

« Je suis convaincu que le Camp des Milles sera un lieu important... très important pour les siècles à venir » déclarait, lors de sa visite en 2006, Monsieur Elie Wiesel, Prix Nobel de la Paix.

Le Camp des Milles reste le seul camp d'internement, de regroupement et de transport encore intact sur le sol français.

Il connut un peu plus de trois années d'activité et vit passer plus de 10 000 internés originaires de 27 pays différents.

Il aura fallu plus de quarante ans pour que l'on se souvienne des horreurs qui s'y sont déroulées et pour assumer notre passé, notre histoire.

Ce mémorial est essentiel à plus d'un titre car les objectifs sont multiples : il s'agit de la transmission de la mémoire du passé, il s'agit d'éclairer l'Histoire de ce département pendant cette période noire, il s'agit de s'inscrire dans l'Education Citoyenne et de permettre ainsi aux jeunes générations de mieux appréhender, de mieux comprendre le Monde, à la lumière du Passé.

Ainsi, l'ensemble des collectivités territoriales doit mettre tout en œuvre pour que la force évocatrice de ce lieu, permette de renforcer la vigilance et la responsabilité de chaque visiteur, face aux grandes questions soulevées par la Seconde Guerre Mondiale, par les crimes contre l'humanité et plus généralement par le Totalitarisme.

Au-delà d'une démarche pédagogique, c'est bien une participation liée à une démarche plus sociale, plus humaine... car veiller au « devoir de mémoire », ou plus largement au « devoir d'histoire » permet de renforcer la cohésion sociale par l'éducation, par le partage des cultures, par le respect de l'autre par la connaissance et la compréhension que l'on a de son histoire, de son passé, de tout ce qu'il le constitue.

Par ailleurs, au regard de la triple dimension éducative, pédagogique et culturelle, mais aussi par le tissage de liens privilégiés avec les associations juives, arméniennes, tsiganes et musulmanes rapprochées dans la thématique de la persécution, de la discrimination et de l'exclusion, le Camp des Milles sera un lieu privilégié et prendra toute sa place dans le cadre de Marseille Provence 2013.

Aussi, il est proposé que MPM participe à hauteur de 100 000 euros, pour l'année 2009, au projet d'Education Citoyenne et de Culture « Mémorial du Camp des Milles »

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- Qu'au travers de ses dimensions éducative, réflexive et culturelle, le Camp des Milles est essentiel pour lutter contre les exclusions, les discriminations et le fanatisme ;
- Que Marseille Provence Métropole se veut être acteur de la démarche de reconnaissance de l'histoire commune et de transmission du passé comme valeurs d'Education Citoyenne et de tolérance ;

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvé le soutien au Projet d'Education Citoyenne et de Culture du Mémorial du Camp des Milles.

Article 2 :

Est approuvée la participation de Marseille Provence Métropole au projet du Mémorial du Camp des Milles, pour un montant de 100 000 euros pour l'exercice 2009.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ou son représentant est autorisé à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté urbaine – Nature 6743 » subvention de fonctionnement » - Fonction 01 - Sous politique A 710.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué au Rayonnement
de Marseille Provence Métropole,
Marseille Provence Capitale de la Culture 2013

Jean-Claude GAUDIN

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Relations extérieures

François FRANCESCHI

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI